

En partenariat avec l'association Bourgogne-Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, Le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
www.bourgogne-nature.fr



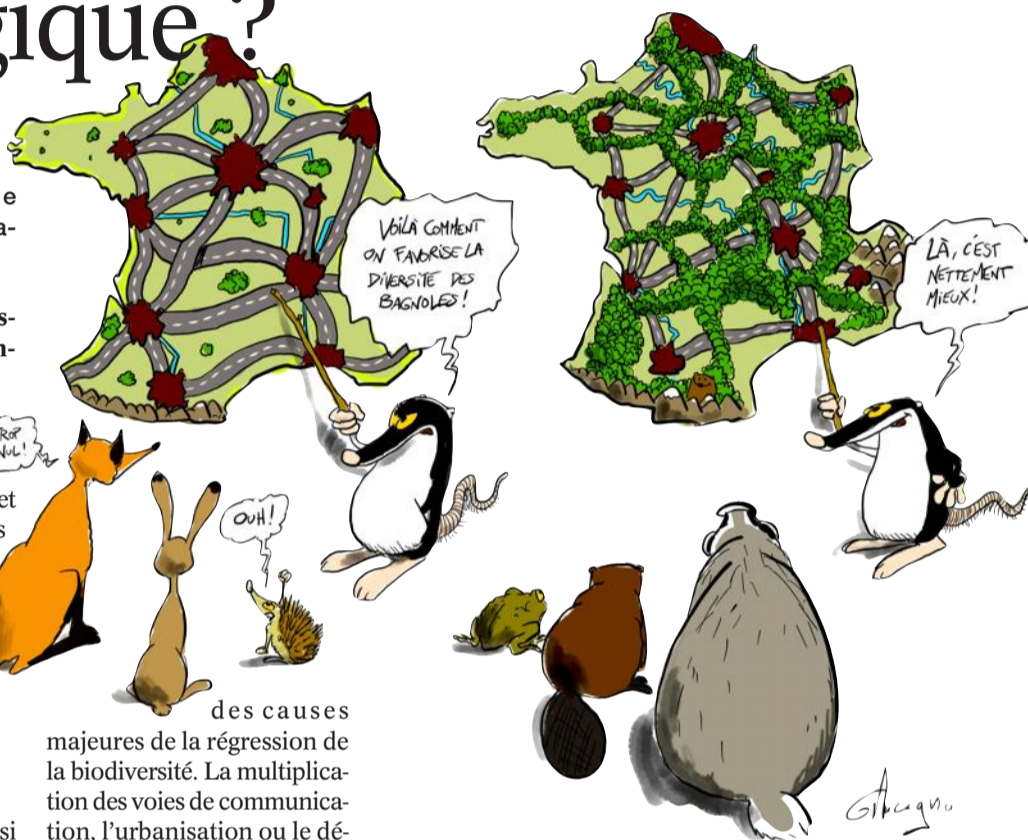
BIODIVERSITÉ. L'urbanisation isole les populations animales et végétales.

Qu'est-ce que la continuité écologique ?

La continuité écologique, c'est une histoire de trames vertes et bleues, de barrières et de couloirs naturels.

En quoi la mobilité des espèces est-elle importante pour leur préservation ?

Longtemps on a pensé que la protection légale des espèces animales ou végétales les plus menacées et l'établissement de réserves protégeant des milieux en régression suffiraient à assurer l'avenir de la faune et de la flore. L'inquiétante dégradation de la situation a montré les limites de cette politique. La biodiversité la plus remarquable, sensée être ainsi durablement préservée, comme la plus courante, qu'on a longtemps crue non menacée, se révèle fortement affectée par l'intensification de l'agriculture et l'aménagement du territoire des dernières décennies. La recherche en écologie a montré que l'augmentation de la fragmentation de l'espace est une



des causes majeures de la régression de la biodiversité. La multiplication des voies de communication, l'urbanisation ou le développement des grandes cultures réduisent les possibilités de déplacement, ce qui fragilise les populations animales et végétales, de plus en plus isolées.

Toutes les espèces sont-elles également affectées par les divers types d'obstacles ?

Bien des espèces ont l'obli-

La Trame Verte et Bleue doit trouver sa traduction à toutes les échelles géographiques, nationale, régionale et locale

gation de se déplacer pour rechercher nourriture, abri, partenaire, site de reproduction ou d'hivernage. Ainsi, les amphibiens occupent en alternance milieux terrestres et aquatiques (ce qui entraîne une migration aller et retour annuelle). Les espèces volantes (oiseaux, chauves-souris, insectes ailés) peuvent traverser plus aisément certains obstacles que celles se déplaçant au sol. Bien des poissons ne peuvent franchir certains seuils, même modestes, construits sur les rivières, alors que le castor ne sera pas gêné. Certaines espèces ne peuvent se déplacer en l'absence de couvert végétal ou d'une succession d'abris, d'autres peuvent transiter par un milieu qu'elles n'affectionnent pas.

Quels sont les principes d'une stratégie prenant en compte la mobilité des espèces ?

« Les espaces protégés et préservés sont indispensables et, à ce titre, doivent être multipliés, mais ils ne suffisent

pas. Il importe de maintenir et de rétablir les continuités entre ceux-ci, mais aussi au sein des espaces sans statut particulier. Ceci correspond au projet de Trame Verte et Bleue (TVB), officialisée par la loi Grenelle de 2010, expression nationale du Réseau Écologique Paneuropéen en cours de mise en œuvre. Verte, pour les milieux terrestres, et bleue, pour les milieux aquatiques. En se référant au schéma régional de cohérence écologique (dont l'élaboration est prévue pour 2013 en Bourgogne), la TVB sera concrètement définie à l'échelle locale et prise en compte dans les documents d'urbanisme établis par les collectivités locales.

Ainsi les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme devront, sur la base de diagnostics fins des continuités, identifier les parcelles dont il importe de préserver ou de rétablir la fonctionnalité pour la mobilité des espèces.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'agriculture et ses défis



Si les activités humaines sont une influence non négligeable sur la continuité écologique, l'agriculture prend une part importante dans le paysage, l'aménagement des espaces, la diversité des espèces et leurs déplacements. Le hors-série *Cahiers scientifique du Parc naturel régional du Morvan* N° 8 s'attache à développer un point fort du territoire, *L'agriculture en Morvan : vers de nouveaux défis*. Pour se procurer le sommaire de la revue, rendez-vous sur www.bourgogne-nature.fr et pour vous le procurer, contactez la Maison du tourisme de Saint-Brisson : 03.86.78.76.57.

ACTU BN

CHANTIER NATURE Arrachage d'ambroisie à Spoy

Rendez-vous le 15 juin prochain, dès 9 heures, pour un chantier nature : une campagne d'arrachage d'ambroisie à la carrière de Spoy. Venez découvrir un site inhabituel aux richesses insoupçonnées, l'espace d'une journée. Contacts et infos au : 03.80.79.25.99 ou à contact@cen-bourgogne.fr.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Gilles Macagno. Rédaction : Patrice Notteghem.

L'EXPERT



PATRICE NOTTEGHEM

Vice-président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) Bourgogne.

« Les espèces animales et végétales doivent s'adapter »

« Le net réchauffement climatique en cours affecte de nombreuses espèces animales et végétales qui doivent progressivement adapter leurs aires de distribution (souvent en remontant plus au nord, ou plus en altitude) pour trouver les conditions de vie optimales. Ce phénomène est déjà observé par les naturalistes, en Bourgogne comme ailleurs, pour plusieurs espèces (oiseaux, insectes, plantes...). Si cette nécessité d'adapter leur répartition venait à être trop fortement contrariée par le fractionnement de l'espace, les populations des espèces les plus sensibles aux changements climatiques pourraient être affectées irrémédiablement. C'est une justification à la mise en place de la Trame Verte et Bleue. »